

Département de la Savoie
Arrondissement de St Jean de Maurienne

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU
CANTON DE LA CHAMBRE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation
Le 27 février 2023

Nombre de délégués
. en exercice : **27**
. présents : **24**
. votants : **27**

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS
Le **SIX MARS**
Le Conseil légalement convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à
Saint-Etienne-de-Cuines, sous la présidence
de Monsieur Bernard CHENE, Président

Présents : Mesdames BIGNARDI, CARRON, CLEMENT, COMBET-BLANC, CORVAL, DRILLAT, DULAC, DUPENLOUP, PION, RANCUREL, SONZOGNI et Messieurs BOIS, BONNIVARD, BORDON, BOST, CECILLE, CHENE, GIRARD, GOYET, JAL, LAZZARO, LE ROUX, MORVAN, TOGNET.

Absents excusés : Monsieur Lionel COMBET
Monsieur Bertrand MONDET
Monsieur Christian ROCHETTE

procuration à Madame Michèle CLEMENT
procuration à Madame Corinne CORVAL
procuration à Monsieur Bernard CHENE

Secrétaire de séance : Madame Laure PION

OBJET : SUBVENTION 2023 A L'AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC

Le Président fait part de la demande de subvention de l'association AS Cuines La Chambre Val d'Arc pour l'année 2023. Il rappelle que cette association sportive, historique du territoire de la 4C, regroupe plus de 180 joueurs de football de toutes générations. Compte-tenu du nombre de licenciés et de la désaffection progressive des bénévoles, le conseil d'administration a recruté un éducateur sportif afin d'assurer le fonctionnement technique et administratif du club. Le financement de cet emploi est assuré en partie par des aides publiques dont le montant a significativement diminué. A l'issue de l'obtention du Brevet de Moniteur de Football au cours de l'année 2023, ce poste d'éducateur sera intégralement financé par les aides accordées par les différentes instances du football.

Le Président précise que cet éducateur, outre ses missions au sein de cette association, est intervenu au cours de l'été 2022 au centre social DECLICC dans le cadre des activités estivales proposées aux jeunes.

La commission Finances-Subventions réunie le 6 février 2023, après avoir échangé avec le Président de l'AS Cuines La Chambre Val d'Arc, propose d'attribuer une subvention de 5 000 € pour l'année 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 26 voix pour, Monsieur TOGNET ne prend pas part au vote :

- **DECIDE** d'attribuer à l'association AS Cuines La Chambre Val d'Arc une subvention exceptionnelle de 5 000 € pour l'année 2023.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,
Bernard CHENE


**Communauté de Communes
du Canton de La Chambre**
39 place Jean Viard - 73130 ST ETIENNE DE CUINES
Tél. : 04 79 56 26 64
Mail : comcomcc@orange.fr - site internet : <http://www.la4c.fr>